



p. 6-7

Centre de Village & Cadre de Vie

p.2 EDITO

INFOS MAIRIE p.3-5

LES BISETS p.8

p.9 INTERCOMMUNALITÉ

UN AUTOMNE PÊLE-MÊLE p.10-11



Covid, guerre en Ukraine, sécheresse, inflation, crise énergétique : l'année 2022 a eu son lot de difficultés.

Dans ce contexte, les associations, les commerces, le personnel communal, les élus se sont mobilisés pour vous offrir des instants de partage, de convivialité, de culture, de solidarité.

- changer nos habitudes,
- cultiver l'entraide,
- tendre vers l'autonomie énergétique,
- privilégier les ressources locales,
- investir dans la jeunesse,
- protéger notre environnement,
- lutter contre les catastrophes climatiques (inondation, canicule, incendie)
- cultiver l'art de vivre ensemble sont les défis des prochaines années.

La sobriété ne doit pas être vécue comme un renoncement mais comme une promesse d'avenir.

Forts de nos engagements pris depuis 28 ans dans l'agriculture biologique et le développement durable, forts de notre capacité à nous regrouper grâce à un tissu associatif dense, forts d'une équipe enseignante et éducative ambitieuse et innovante, forts de l'expérience de nos anciens, forts de nos différences, nous réussirons ensemble à construire le Correns de demain.

Mme le Maire et le conseil municipal

Le maire et le conseil municipal

vous présenteront leurs vœux

le 17 janvier à 18h30

dans la salle des Pénitents Blancs



CCAS

Les permanences du CCAS ont lieu, sur rendez-vous, le deuxième samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30, dans la salle du conseil municipal.

Après deux années d'absence en raison de la pandémie de Covid-19, le traditionnel repas des anciens a fait son retour le 13 septembre dernier, offert par le CCAS.

Prochain rendez-vous : le 24 janvier pour le gâteau des rois.

100 NOUVEAUX LIVRES

La bibliothèque vient d'acquérir plus de 100 nouveaux livres à la librairie "Le bateau blanc".

N'hésitez pas à venir découvrir et emprunter toutes ces nouveautés pendant les horaires d'ouverture :

- . mardi de 17h à 19h
- . mercredi de 15h à 18h
- . jeudi de 17h à 19h

L'inscription est gratuite pour les corrensois.es (sur présentation d'un justificatif de domicile). Depuis peu, se constitue également un fonds local, consultable sur place.

ARRÊT DE BUS

Attention : pour plus de sécurité, l'arrêt de bus a déménagé ! Il se trouve désormais derrière la Fraternelle, côté stade.

RÈGLES D'URBANISME

Les cerfas pour les demandes d'autorisations d'urbanisme ont changé au 1er janvier 2023 ! L'occasion de faire le point sur ces demandes.

Une autorisation d'urbanisme kézako ? Elle englobe toutes les demandes de travaux liées à un bien : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme ... Cette demande nous permet de vérifier que votre projet est bien en accord avec les règles d'urbanisme du PLU de la commune.

Les cerfas sont téléchargeables sur le site Service-public, sur notre site ou à la demande en mairie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

ETAT CIVIL

Ont vu le jour ...

Edan MARIN • 03/09/2022

Se sont unis ...

Victor LESCROART
et Carole RAYBAUD • 1/08/2022
Mathieu LAGIER et Julie VALLET •
27/08/2022

Nous ont quittés mais restent parmi nous ...

Marc PEYROUTET • 13 avril 2022
Jacques MARION • 19 mai 2022
Manuel MARTIN • 21 mai 2022
André REYNAUD • 15/07/2022

RECENSEMENT CIVIL OBLIGATOIRE À 16 ANS

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, filles et garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.

Vous êtes devenu français entre 16 et 25 ans ? Vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

La démarche s'effectue en se rendant à la Mairie de votre domicile, avec la carte d'identité du jeune à recenser et le livret de famille.

Plus de renseignements sur les différentes modalités sur :
www.defense.gouv.fr/jdc

PETITS DÉJEUNERS À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée de septembre, les enfants de l'école bénéficient d'un petit déjeuner offert tous les jeudis matin, confectionné par l'équipe du centre de loisirs, avec le soutien de l'Education Nationale.

3 CAROTTES DE LA CANTINE

Cette année encore, la cantine de Correns conserve son label Ecocert "3 carottes" avec plus de 60% d'alimentation en agriculture biologique.

RAMASSAGE DES OLIVES PAR LES ENFANTS DU CENTRE AÉRÉ

Les enfants du CLSH avec la participation de plusieurs bénévoles et l'aide des services techniques ont ramassé 400 kg d'olives dans les oliviers communaux de la Condamine, qui leur ont permis de récupérer 60 litres d'huile qui seront utilisés durant l'année à la cantine.

La mouture effectuée au Moulin du Val leur a été gracieusement offerte.

ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

En attendant l'arrivée du père Noël et de ses cadeaux, le spectacle "Kalienka la petite fille des neiges" a été offert aux enfants de l'école.



VOUS AVEZ DES TALENTS CACHÉS... OSEZ LES MONTRER !

La première édition en 2022 a été un franc succès. La commission culture a donc décidé de mettre à l'honneur, cette année encore, tous les artistes corrensois dont on ignore le talent, quel que soit leur âge, quel que soit leur art, lors d'une exposition cet été au Fort Gibron.

Seules conditions :

- ne pas être un artiste professionnel,
- ne pas exercer ce talent au sein d'une association artistique.

Déposer votre candidature à la mairie avec quelques photos de vos œuvres avant le 30 mai, nous vous recontacterons.

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À LA MAIRIE DE CORRENS

N'hésitez pas à faire appel à lui pour vos démarches en ligne, l'usage d'Internet, ou l'équipement informatique. Quel que soit votre souci informatique, le conseiller numérique est à votre disposition pour vous accompagner. Il organise également des ateliers thématiques ouverts à tous gratuitement (sur inscription préalable).

Vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil ou au téléphone de la mairie, ou par email.

numerique@correns.fr

MESURES POUR LE CLIMAT ET ILLUMINATIONS DE NOËL

Afin de limiter notre pollution lumineuse, les guirlandes de Noël n'ont pas été installées cette année. Seul un sapin a illuminé la Place. Les enfants du centre de loisirs ont confectionné des bougeoirs, distribués gratuitement sur le marché de Noël pour que chacun puisse éclairer ses rebords de fenêtre à la nuit tombée, et ils ont aussi décoré le sapin de Noël des commerçants.



EMBELLISSEMENT DU CENTRE VILLAGE

PANNEAUX D'AFFICHAGE

Cinq panneaux ont été posés en différents points du village, afin de faciliter la communication et l'information de tous.

EXTENSION DU PARKING D'ANGOGNES

Cette nouvelle partie est conçue en eco-parking, constituée d'une surface perméable et d'un marquage en bois. Un emplacement vélo et moto y est également prévu.

CALADES

Dans la poursuite de l'embellissement du village, quatre calades - Endronne, Saint-Germain, descente du Moulin, descente entre les Moulins - ont été restaurées et seront prochainement inaugurées.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



TRAVAUX RUE DU CROS

Suite aux intempéries et inondations du 4 octobre 2021, la rue du Cros a subi de gros dégâts. La commune en lien avec la Régie des Eaux de la Provence Verte a décidé la réfection totale de la rue (eau, assainissement, goudronnage).

PLANTATION D'ARBRES

La région a lancé et financé une opération "Arbres en Ville". La commune a décidé d'y participer : 21 arbres de différentes essences locales seront plantés dans le centre du village et à sa périphérie immédiate.



PLACETTE DES COMBES

Un espace convivial a été créé en haut de la montée de Sainte Anne avec la pose d'une table de pique-nique, la restauration du mur de soutènement en bordure de route, la construction d'un mur à abeilles. Il est également prévu d'y planter un arbre pour profiter de son ombre.

"BISETS" COLUMBA LIVIA : UN DIAGNOSTIC SUR LES PIGEONS VIVANT EN LIBERTÉ À CORRENS

À la demande de la mairie et en lien avec le Cil, un diagnostic relatif à la présence des pigeons vivant en liberté à Correns a été mené par le cabinet de Martine Pacaud Felices, avec la participation de Jean-Pierre Bourgon, président de l'association Les Colombes du Soleil, colombo-ophile et colombiculteur.

Ils ont observé la fréquentation des pigeons selon les différents moments de la journée (matin, après-midi et soirée), étudié leurs comportements et les raisons de leurs regroupements. En effet, les motifs de leur présence sont étroitement liés à leurs habitudes de vie (recherche de nourriture, de lieux sécurisés, de dortoirs...), à l'accessibilité et aux conditions locales.

Parallèlement, 71 personnes ont été consultées individuellement ou en groupe, aussi bien de manière aléatoire que ciblée afin de recueillir l'avis et le ressenti de la population corrensoise. Les données ainsi réunies ont permis une première analyse de la situation à Correns, dont voici le résumé.

Environ 200 pigeons

Le pigeon qui vit en liberté en ville est un descendant du biset, un pigeon de roches vivant dans les anfractuosités des falaises. Vis-à-vis de la loi, il est considéré comme un animal domestique.

Les caractéristiques de la commune correspondent bien au mode de vie de ces « bisets » Columba Livia : le vieux village est leur abri. C'est un animal territorial et grégaire qui a tendance à se grouper en colonie.

Celle qui fréquente régulièrement Correns est estimée à 200 pigeons

organisés en petits groupes. Leur nombre entre la nuit et le jour est pratiquement le même. Il existe peu ou pas de déplacement de colonies de pigeons avec les communes avoisinantes. Ainsi, les pigeons de Correns vivent en circuit « fermé ». Ils ne sont pas en surnombre, mais concentrés sur des points qui dérangent. Il s'agit de lieux qui correspondent à leurs besoins fondamentaux :

- les sites dortoirs où ils s'installent pour passer la nuit ou pour nicher : l'Endronette, la Place, rue Notre-Dame, Grand-rue, le Pont, en général sur et dans des maisons mal entretenues qui leur offrent perchage et nidification.

- les sites survolés régulièrement et / ou investis pour trouver de la nourriture : le Pont, l'Arénier, Beouvet. Des nourrissages organisés les attirent et les fidélisent et concourent ainsi au développement de colonies. La route du Vallon Sourn du côté du Pont est une zone de nourrissage volontaire particulièrement active.

La question des pigeons est un sujet sensible, objet de désinformation ou d'absence d'information qui peuvent conduire à des comportements excessifs. Ce sont aussi bien les nourrisseurs compulsifs qui génèrent des situations de concentration de colonies, que les détracteurs des pigeons qui peuvent organiser des destructions massives de ces colonies. Or, les destructions n'empêchent pas le développement des colonies. Bien au contraire, les « rescapés » des destructions se mettent en situation de survie et la colonie se développe davantage.

>

Cette question des pigeons s'articule autour de problématiques bien plus larges : la place des animaux dans la ville et la cohabitation entre les animaux et les hommes, l'équilibre entre nature et habitat, l'environnement durable...

La prochaine étape sera de trouver la méthode qui convient le mieux pour leur gestion et la maîtrise de leur développement.

COMMENT RÉSERVER UNE CONSULTATION AU GYNÉCO BUS

Le Gynécobus fait halte à Correns régulièrement. Une sage femme et un(e) gynécologue vous accueillent au sein d'un bus de consultation spécialisée en gynécologie. La prise en charge est la même qu'en structure hospitalière.

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur doctolib.fr, recherchez "gynécologue" à Brignoles, sélectionnez le Centre Hospitalier Intercommunal de Brignoles - Le Luc, et sur la page suivante choisissez "Gynecobus Correns".

LES ATELIERS DE LA RESSOURCERIE

Le vendredi 25 mars 2023, de 14h à 16h, aura lieu le premier atelier Zéro Déchet organisé par le SIVED NG en partenariat avec Ecoscience Provence dans les locaux de la Courtoise Ressourcerie de Brignoles. Sur le thème « Du frigo au jardin, les ressources étonnantes de mes aliments ! », cet atelier gratuit et convivial offre aux 20 participants l'opportunité d'échanger sur les

bonnes pratiques autour de la conservation des aliments et du compostage.

Au programme de ce 1er atelier :

- Je décrypte les dates de consommation des aliments. Date limite de consommation (DLC) et date de durabilité minimale (DDM), vous saurez tout !
- Comment organiser son frigo ? Conseils et astuces : à vous de jouer !
- Rendez-vous au jardin ! Place au compostage ! Comment donner une seconde vie à ses aliments ? Présentation, échanges et bonnes pratiques !

Les enfants sont les bienvenus ! S'ils le souhaitent, les plus grands (à partir de 7 ans) sont invités à participer ! Pour les plus petits, un espace leur est dédié avec livres et jouets à disposition dans la salle.

Atelier gratuit sur inscription :
<https://my.weezevent.com/les-ateliers-zero-dechet>

La Courtoise Ressourcerie,
D12 route de Camps, Espace-TriS Le
Collet Rouge, 83170, Brignoles



Pour être alerté en temps réel, l'application **PanneauPocket** sur votre smartphone, tablette ou ordinateur peut envoyer une notification automatiquement à chaque nouvelle publication de la Mairie. Ainsi, les administrés sont prévenus de chaque nouvel événement en temps réel.



UN AUTOMNE PÊLE-MÊLE

LE FEU D'ARTIFICE

Prévu cet été a été reporté le 11 décembre, en clôture du marché de Noël

LAURA CALU AU PAYS

Les 4 et 5 novembre

CONCERT DU QUATUOR PETRUCCIANI

Au profit d'Amnesty International le 3 décembre





EXPOSITION SUR LE PATRIMOINE DE LA RÉPUBLIQUE

En partenariat avec le
Pays d'Art et d'Histoire
de la Provence Verte
Verdon au mois
d'octobre

LA PREMIÈRE ÉDITION DE NOTRE FOIRE D'AUTOMNE

Le 12 novembre



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE PROVENCE VERTE VERDON

RENDEZ-VOUS À CORRENS Patrimoine de la République

Du 20 septembre au 20 octobre 2022
EXPOSITION À LA MAIRIE
Mairie de Correns, 100 rue de la République, 04300 Correns (04 94 37 21 95)
Ouvert de 10h à 18h - 10h à 12h - Mercredi 10h à 12h - Vendredi 10h à 12h.
Vernissage le mercredi 21 septembre à 18h.
Renseignements à la Mairie, au 04.94.37.21.95

Logo of the Pays d'Art et d'Histoire Provence Verte Verdon and the Ville de Correns.

NUMEROS DE TELEPHONE ET HORAIRES D'OUVERTURE

www.correns.fr

Mairie • Accueil

04.94.37.21.95

accueil@correns.fr

Accueil du public • du mardi au samedi de 9h à 12h

Accueil téléphonique • du mardi au vendredi 9h/12h et 14h/16h, samedi 9h/12h

Service **Administratif** | **État Civil**

04.94.37.21.96

administration@correns.fr

etatcivil@correns.fr

Service **Urbanisme**

04.94.37.22.16

urbanisme@correns.fr

Service **Finances**

04.94.37.21.98

finance@correns.fr

Service **Police**

04.94.59.45.46

police@correns.fr

Accueil **Pôle Famille**

04.94.59.45.45

jeunesse@correns.fr

Bibliothèque municipale

Mardi et jeudi : 17h-19h, mercredi : 15h-18h

Ecole communale : 04.94.59.56.31

La Poste : 04.94.59.58.11

Encombrants : 04.94.80.47.45

tous les 2^e mercredi du mois
inscriptions auprès de la 'La Courtoise'

Régie des **Eaux et Assainissement**

04.98.05.30.50

**NE MANQUER
AUCUNE INFORMATION
C'EST TRÈS SIMPLE :**

ÉCOUTEZ

le haut-parleur du Fort Gibron

RECEVEZ

*les infos par courriel
inscrivez-vous à la lettre
sur le site internet de la mairie
www.correns.fr*

CONSULTEZ

facebook.com/mairiecorrens

*Une remarque sur le bulletin communal ?
accueil@correns.fr ou en mairie*

Vacances scolaires

du samedi 11 février
au lundi 27 février 2023

LA SENSATION D'UN PRIVILÈGE
BD CORRENS
3^e Village Niv de France